

Les attentes des MRE d'Espagne

● Les associations œuvrant en faveur des Marocains résidant en Espagne espèrent que le fonds social, annoncé par le gouvernement, contribuera à atténuer la précarité des ressortissants marocains dans ce pays. C'est, en effet, la communauté la plus touchée par le chômage.

La mise en place d'un fonds social destiné aux MRE, doté de 10MDH, a été accueillie avec soulagement en Espagne. La communauté marocaine établie sur le sol ibérique, qui s'élève à plus de 800.000 résidents légaux, affiche le taux de chômage le plus élevé de la péninsule ibérique. Plus de 60% des Marocains d'Espagne sont frappés par le chômage, soit le double de la moyenne nationale espagnole. En un an seulement, ce taux a grimpé de 20%. Alarquant ? «La situation est beaucoup plus grave qu'elle n'y paraît. Certains membres de la communauté marocaine sont dans le besoin, beaucoup plus que les plus démunis du Maroc. Maintenant il faut espérer que cette aide promise par le gouvernement aide à colmater les brèches», souligne ce responsable d'une association basée dans la région catalane. Celui-ci suggère que l'aide soit versée directement aux nécessiteux par le biais des consulats. Rien n'est encore prévu au niveau de l'ambassade du Maroc en Espagne. «Nous n'avons reçu aucune instruction pour démarrer le programme», souligne Barouki Abdelaziz, du département social. La représentation diplomatique se contente de fournir des certificats attestant que le porteur ne bénéficie d'aucune aide de la part de son pays. Ces attestations sont délivrées à ceux qui veulent prétendre aux aides versées par le gouvernement espagnol, d'un montant de 400 euros mensuels. Cependant, les autorités marocaines ont mis en place un programme de subventions destinées aux associations œuvrant en faveur des MRE. Notre source, dont l'organisme a déjà bénéficié dudit programme, estime que la nouvelle approche est novatrice. Des ONG locales feront le suivi des pro-



● Plus de 60 % des Marocains résidant en Espagne sont aujourd'hui au chômage.

jets menés par les associations ayant perçu des aides. Ce thème a toujours été un objet de discord au sein de la communauté associative marocaine d'Espagne. D'aucuns pointent du doigt une gestion opaque du processus d'octroi de ces dons, allégation que rejettent, bien entendu, les associations bénéficiaires. «Il existe un cahier de charges précis à remplir avant de prétendre à une aide. De

plus, les responsables doivent présenter un rapport au ministère détaillant le déboursement des sommes reçues, assorti des résultats des projets menés», se défend le responsable associatif. Son collègue Ahmed Allami, de l'association des Amis du peuple marocain dont le siège est à Barcelone, ne partage pas cet avis. Celui-ci estime que les critères d'octroi des aides sont opaques, et que



**800.000
Marocains
vivent
aujourd'hui sur
le sol ibérique.**

les sommes sont versées à des projets n'apportant aucune amélioration au quotidien des immigrés marocains. En revanche, les deux responsables associatifs tombent d'accord sur le fait d'écarter les associations ayant pour projet la distribution de denrées alimentaires durant le mois de Ramadan ou des dons de moutons à l'occasion de Aïd el adha. «Les immigrés marocains sont majoritairement analphabètes ou manquent de formation, et c'est le front que devrait attaquer les associations. Pour sortir de la précarité, il faut se recycler pour se repositionner sur le marché du travail», soutient Alami. Toutefois, certains croient que destiner ces enveloppes à des formations est une perte de temps et d'argent. «Il existe plusieurs sessions de formations gratuites dispensées par les organismes officiels et non-gouvernementaux en Espagne, mais peu de Marocains s'y inscrivent», se défend un responsable. Contactées par Les ECO, les associations figurant sur la liste des bénéficiaires des subventions sont restées injoignables. C'est le cas par exemple de cette association basée à Barcelone ayant reçu entre 2010 et 2011 une enveloppe de 413.000 DH pour un projet d'intégration, baptisé «MRE Integra», et dont les communications sont renvoyées vers un répondant.

PAR AMAL BABA ALI
a.babaali@leseco.ma

Où vont les subventions ?

En Espagne, les associations religieuses se voient attribuer la majeure partie des subventions allouées par le ministère des MRE. À titre d'exemple, l'Union des centres culturels islamiques de Catalogne a bénéficié durant la période 2010/2011 de la somme de 905.540 DH pour mener des actions durant le mois de Ramadan et Aïd el Adha, comme l'indique la liste publiée par le ministère chargé des MRE. Certaines associations à vocation religieuse basées en Espagne sont doublement choyées, puisqu'elles reçoivent des donations de la part du ministère des Habous et de la Fondation Mohammed V pour la solidarité.